



Être adhérent à la CFDT permet :

- De bénéficier d'une information, d'un soutien individuel tant sur le plan professionnel que juridique dans le cadre des règles définies par la caisse nationale d'action syndicale CFDT.
- D'être informé sur vos droits, sur l'actualité sociale de votre région, de votre branche professionnelle...

Pourquoi est-ce important d'être toujours plus nombreux à la CFDT ?

- En rejoignant la CFDT, les adhérents contribuent à la renforcer. C'est grâce aux adhérents que la CFDT peut être indépendante financièrement et s'exprimer au nom des salariés quelles que soient leur profession, leur situation.
- Plus les adhérents sont nombreux, plus la CFDT est représentative de l'ensemble du salariat.
- Plus les adhérents sont nombreux, plus la CFDT sera entendue et légitime face aux employeurs.

Être adhérent CFDT STERIA c'est :

- Appartenir à un réseau de solidarité sur le lieu de travail pour créer un lien social.
- Faire le choix du dialogue pour construire des revendications pertinentes.
- Privilégier la négociation pour aboutir à des résultats

Être entendu et défendu :

Les délégués du personnel, délégués syndicaux, membres des CHSCT et des CE, dans le secteur privé vous écoutent et échangent avec vous sur les difficultés que vous rencontrez.

Vous êtes défendu :

- Individuellement, en cas de conflit sur votre lieu de travail ou en cas de litige avec votre employeur ou en cas de licenciement.
- Collectivement, en matière d'augmentation de salaire, de formation, d'amélioration des conditions de travail, de nouveaux droits, de licenciement collectif...

Être conseillé et informé :

- Les représentants locaux de la CFDT vous conseillent sur de nombreux sujets qui touchent à votre vie quotidienne : relations avec la hiérarchie, marche générale de l'entreprise, opportunités de formation et de carrière, droits sociaux, logement, Sécurité sociale, retraite...
- Vous recevez notre mensuel CFDT Magazine pour être au courant de l'actualité CFDT.



La cotisation, pourquoi, combien ?

- Les cotisations des adhérents permettent à la CFDT de financer ses actions, et d'agir en toute indépendance.
- La cotisation est proportionnelle au salaire, avec un minimum de 0,75% de celui-ci (soit par exemple 7,50€ par mois pour un salaire net mensuel de 1 000€).
- De plus, la cotisation syndicale donne droit à une réduction d'impôts qui représente 66% des sommes.

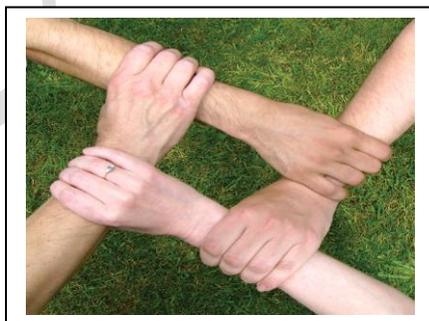
Pour finir, quelques réponses aux questions fréquemment posées, et le fonctionnement chez STERIA :

- Votre adhésion est confidentielle.
- Aucun devoir particulier, à part la cotisation, mais votre aide est la bienvenue.
- Dans les droits, le droit à l'information. Une fois adhérent, nous vous proposerons l'inscription à une liste de diffusion à destination des adhérents CFDT STERIA. Informations privilégiées sur les négociations en cours, lieu d'échanges entre nous...
- Vous pourrez donner votre avis sur le contenu des prochains tracts CFDT, les relire, participer à la plateforme de négociation NAO, donner votre avis sur la signature ou non d'accords d'entreprise...
- Nous vous inviterons à vous présenter aux prochaines élections IRP (CHSCT, CE, DP), sans obligation bien sûr.
- Nous répondrons à vos éventuelles interrogations sur vos droits.

Vous trouverez le bulletin d'adhésion ici:

http://www.cfdtsteria.org/IMG/pdf/formulaire_adhesion_2012.pdf

contactez-nous sur www.cfdtsteria.org



Quelques liens :

www.f3c-cfdt.fr

www.cfdt.fr

L'UNITE, LA SOLIDARITE, et LA DETERMINATION servent les causes justes et repoussent les limites de la fatalité.